



Animateur « École d'Arbitrage »

Présentation

Cette formation aborde les clefs nécessaires pour toute personne licenciée, qui participe à la vie associative de sa structure en tant qu'Animateur d'École d'Arbitrage. Elle est garante des valeurs du handball au sein du club en préparant et organisant son action dans le cadre du projet associatif du club. Elle met en œuvre et anime des séquences adaptées aux différents publics en collaboration avec les entraîneurs. Elle motive et fidélise les principaux acteurs.

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Adapter les contenus aux différents publics en utilisant les outils fédéraux et en mobilisant ses connaissances
- Promouvoir l'arbitrage au sein du club
- Développer des discours positifs en faisant émerger des points forts
- Adapter les discours en fonction du niveau des arbitres
- Utiliser les erreurs comme éléments de formation
- Développer et favoriser l'activité de l'Arbitre /Joueur et Joueur /Arbitre
- Proposer des séquences attractives et motivantes
- Sensibiliser les différents publics à des valeurs de Fairplay, de respect, de tolérance et de solidarité
- Développer une image positive de l'arbitre

Contenus

- Les valeurs du handball
- La place de l'école d'arbitrage dans le club et l'architecture fédérale
- L'utilisation des outils fédéraux : référentiel JA, Arbitr'hand, Approches du handball, Livret d'arbitrage...etc
- Les droits et devoirs de l'Animateur d'École d'arbitrage
- Les publics, les niveaux de jeu et les tranches d'âge
- Les différentes techniques d'Animation
- Les incontournables de l'arbitrage : protection du jeu et du joueur
- La communication verbale et non verbale envers les différents acteurs de la rencontre
- Les différents types et outils d'évaluation
- Les principes fondamentaux du jeu et la dialectique attaque /défense
- La connaissance précise de la FDME et des missions et responsabilités des officiels

Temps de formation et Modalités

- 50 heures de formation :
- 17 h 30 en centre de formation
- 16 h 30 de formation à distance en classes virtuelles
- 15 h de formation à distance en autonomie

Cette formation est composée de 3 modules. Les modules 1 et 10 du Titre 4 Educateur de Handball et le module 13 « Faire vivre une école d'arbitrage » En fonction du positionnement du/de la stagiaire, sa formation pourra être « allégée ».



Conditions d'entrée :

- Être licencié.ee FFHB et âgé.ee de +16ans
- Participer à la vie associative de sa structure

€ Coût :

- Bénévoles et volontaires en services civiques : 200€
- Salariés.ées : 600€ (prise en charge AFDAS possible)
- Pôle Emploi /CPF : 400€ (si demande validée)
- Bénévoles : 200€
- Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (déplacement, restauration)
- + 50€ de frais d'inscription



Animateur « École d'Arbitrage »

Secteurs, Journées, Dates

Période de formation n° 1 : du 1^{er} octobre 2021 au 7 mai 2022

Dates communes à tous les secteurs :

Du 1^{er} octobre au 10 octobre : Positionnement = 1h
 Classe virtuelle 1 : 16/10/21 : 3h
 J1 en présentiel : samedi 30 octobre : 4h
 J2 en présentiel : 18 ou 19 décembre : 7h
 Formation distance en autonomie : 3h
 Formation à distance en autonomie : 4h
 Classe virtuelle 2 : Samedi 8 janvier 2022 : 3h

Secteur 1 : Pertuis et ses environs Classe virtuelle 3 Module 13 : 16/01/22 Classe virtuelle 4 Module 10 : 23/01/22 J3 en présentiel : M10+M13 : 13/02/22 Classe virtuelle 5 : M13 : 10/04/22	Secteur 2 : Saint Martin de Crau et ses environs Classe virtuelle 3 Module 13 : 16/01/22 Classe virtuelle 4 Module 10 : 23/01/22 J3 en présentiel : M10+M13 : 26/02/22 Classe virtuelle 5 : M13 : 10/04/22
Secteur 3 : Saint Raphaël et ses environs Classe virtuelle 3 Module 13 : 16/01/22 Classe virtuelle 4 Module 10 : 23/01/22 J3 en présentiel : M10+M13 : 13/03/22 Classe virtuelle 5 : M13 : 10/04/22	Secteur 4 : Châteauneuf les Martigues et ses environs Classe virtuelle 3 Module 13 : 16/01/22 Classe virtuelle 4 Module 10 : 23/01/22 J3 en présentiel : M10+M13 : 26/03/22 Classe virtuelle 5 : M13 : 10/04/22

Formation à distance en autonomie : fin le 07/05/2022

Période de formation n° 2 : Du 14 janvier 2022 au 7 mai 2022

Dates communes à tous les secteurs :

Du 14 au 24 janvier 2022 : Positionnement = 1h
 Classe virtuelle 1 : 30/01/22 : 3h
 J1 en présentiel : samedi 5 février 22 : 4h
 J2 en présentiel : 16 ou 17 avril : 7h
 Formation distance en autonomie : 3h
 Formation à distance en autonomie : 4h
 Classe virtuelle 2 : 30/04/2022 : 3h

Secteur 1 : Pertuis et ses environs Classe virtuelle 3 Module 13 : 16/01/22 Classe virtuelle 4 Module 10 : 23/01/22 J3 en présentiel : M10+M13 : 13/02/22 Classe virtuelle 5 : M13 : 10/04/22	Secteur 2 : Saint Martin de Crau et ses environs Classe virtuelle 3 Module 13 : 16/01/22 Classe virtuelle 4 Module 10 : 23/01/22 J3 en présentiel : M10+M13 : 26/02/22 Classe virtuelle 5 : M13 : 10/04/22
Secteur 3 : Saint Raphaël et ses environs Classe virtuelle 3 Module 13 : 16/01/22 Classe virtuelle 4 Module 10 : 23/01/22 J3 en présentiel : M10+M13 : 13/03/22 Classe virtuelle 5 : M13 : 10/04/22	Secteur 4 : Châteauneuf les Martigues et ses environs Classe virtuelle 3 Module 13 : 16/01/22 Classe virtuelle 4 Module 10 : 23/01/22 J3 en présentiel : M10+M13 : 26/03/22 Classe virtuelle 5 : M13 : 10/04/22

Formation à distance en autonomie : fin le 7 /05/2022

Inscription à la formation*

* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur

Je m'inscris



* Si vous ne trouvez pas cette formation dans Campus, c'est que les inscriptions ne sont pas ouvertes. Faites-vous connaître par mail.

Inscription période 1 :

Date limite au 1er
septembre 2021

Inscription période 2 :

Date limite au 14
décembre 2021



Renseignements :

Administratifs

6300000.formation@ffhandball.net

Pédagogiques : Christophe BADAROUX

6300000.cbadaroux@ffhandball.net

Accessibilités / Handicap

6300000.agriffon@ffhandball.net



Le Guide des
formations
complet
en Ligne